Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260521-20260662-DE

Nombre de conseillers en exercice : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 21 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 21 mai, à 19 heures 30,

Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 13 mai 2026, se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Christelle CARRO, Daniel MACÉ, Sabrina GUÉRIN, Joseph TEMPLIER, Annick DUSANTER, Sylvie DABET, Jérémy BASSET, Rosemarie GIQUEL, Aymeric RENAUX, Vanessa GUILLAUME, Mélanie COVAIN, Alexis CORNILLET et Théo TRADIVEL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Christian VISDELOUP était excusé et avait donné pouvoir à Annick DUSANTER.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Annick DUSANTER a été désignée secrétaire de séance.

2026066 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA CROIX
Rectification erreur matérielle, remplace la version précédente

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026-05-21-13 portant création du budget annexe « Lotissement de la Croix » ;

Vu le projet de Budget Primitif 2026 présenté par Monsieur le Maire ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'ADOPTER le Budget Primitif 2026 du budget annexe « Lotissement de la Croix » ;

DE VOTER le budget par chapitre ;

D'ARRÊTER le Budget Primitif 2026 aux montants suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses	Montant
Total	322 349,54 €

Recettes	Montant
Total	322 349,54 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260521-20260662-DE

Section d'investissement

Dépenses	Montant
Total	322 349,54 €

Recettes	Montant
Total	322 349,54 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à l'exécution du budget ainsi adopté.

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 26 mai 2026

Daniel COMMAULT
Maire

MAIRIE DE TREBRY (Côtes d'Armor)

Annick DUSANTER
Secrétaire de séance